

CAHIER D'ACTEUR SUR LE DÉBAT GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

DÉCHETS NUCLÉAIRES : UN CRIME CONTRE LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Le Réseau « Sortir du nucléaire », fédération de 720 associations, a décidé de ne pas participer au Débat public officiel sur les déchets radioactifs, pour les raisons suivantes :

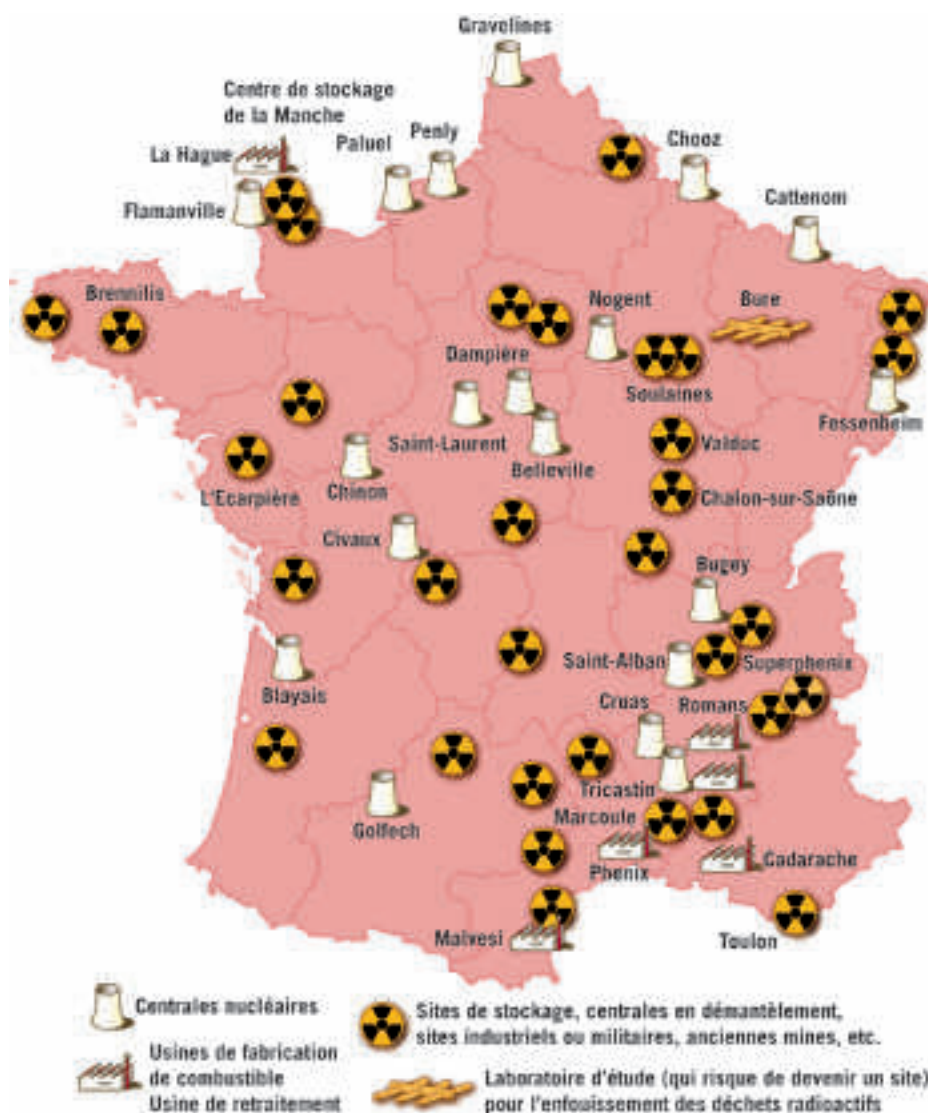
- Les parlementaires et l'industrie nucléaire ont d'ores et déjà décidé, avant la tenue du débat public, de construire un nouveau réacteur nucléaire, l'EPR, qui produira lui-même de grandes quantités de déchets. Or, la position du Réseau « Sortir du nucléaire » est qu'il faut, avant tout, arrêter de produire des déchets radioactifs. Le « débat public » n'est-il pas rendu caduque par la décision préalable de construire l'EPR ?
- Le Réseau « Sortir du nucléaire » conteste l'approche restrictive de la question des déchets nucléaires imposée par la saisine gouvernementale et la loi « Bataille » de 1991 : les déchets « de haute activité et à vie longue » posent certes un problème crucial, mais le nucléaire produit aussi des quantités incroyables de déchets et résidus radioactifs de tous ordres, dont la dissémination pose aussi un très grave problème pour la santé publique et pour l'environnement. La position du Réseau « Sortir du nucléaire » est sans équivoque : le débat, qui n'a jamais eu lieu en France, devrait porter sur la légitimité du nucléaire et de la production de déchets radioactifs, et non sur le choix de tels ou tels modes de gestion qui ne sont que pis-aller face à la gravité du problème.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » ne souhaite donc pas participer à un débat qui ne servira qu'à cautionner des décisions qui sont en réalité déjà largement prises. **Cependant :**

- Il sera présent devant chaque étape du Débat public pour informer les citoyens, en particulier en diffusant un journal de 12 pages « Déchets nucléaires, le casse-tête » (disponible sur simple demande).
- Il présente une contribution écrite via ce cahier d'acteur, pour présenter son analyse sur cette question de très grande importance.

France : des déchets sur tout le territoire

La France est parsemée de sites renfermant des déchets nucléaires de toutes sortes. La production d'électricité nucléaire en est la principale source, suivie par le nucléaire militaire. De plus, on continue à fabriquer de nouveaux déchets chaque jour. Les lieux de stockages, déjà nombreux, vont se multiplier sur tout le territoire français dans les années à venir.



Dans le cadre du débat public
organisé par la :

DÉCHETS NUCLÉAIRES : UN CRIME CONTRE LES GÉNÉRATIONS FUTURES

De la mine à la centrale, de la fabrication du combustible au « retraitement », toute la filière de l'industrie nucléaire génère une multitude de substances radioactives (voir schéma de la filière « les déchets du nucléaire »). L'industrie nucléaire comme les pouvoirs publics n'ont de cesse que de minimiser ce grave problème.

Les déchets nucléaires sont classés, pour leur gestion, en plusieurs catégories, selon leur niveau d'activité et leur durée de vie. Du point de vue officiel, seuls les déchets dits de haute activité et à vie longue constituent encore un problème. Pour les autres, on disposerait déjà de solutions appropriées, et ils ne sont donc pas concernés par le débat. Quelques exemples montrent que la réalité n'est pas si simple.

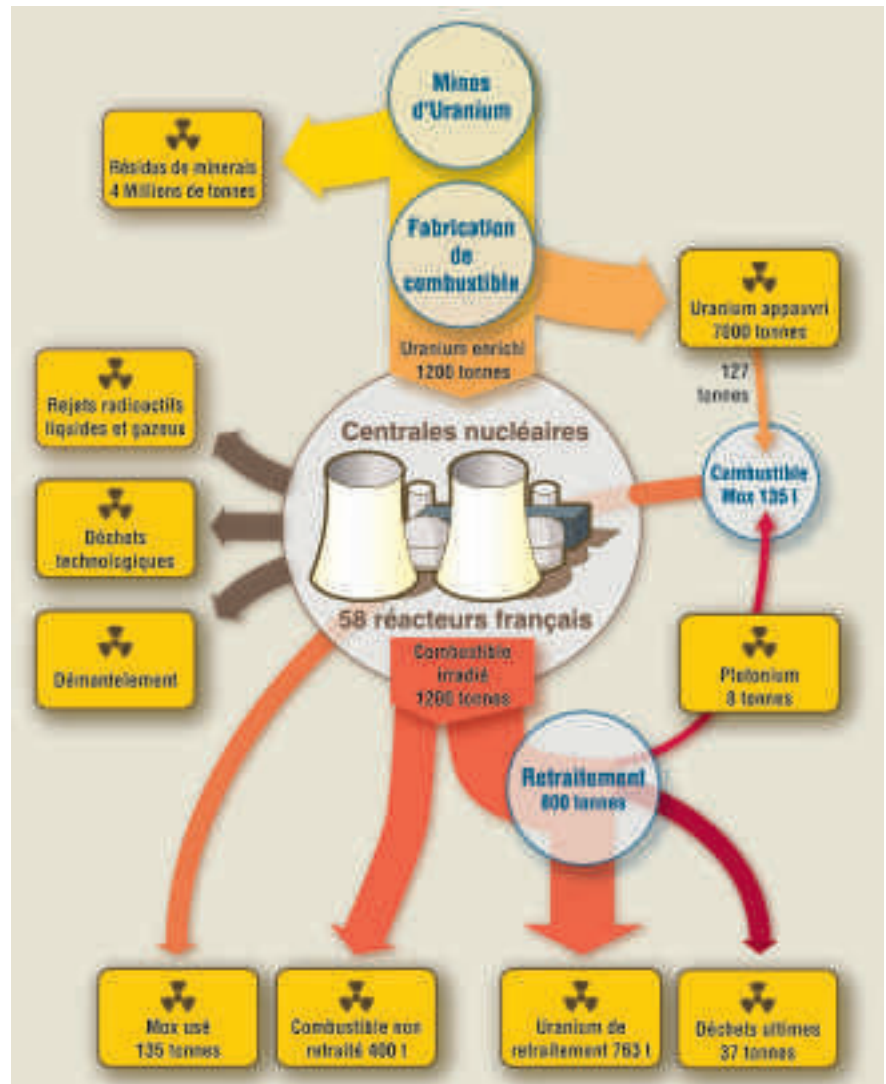
Une gestion déjà défailante

Les déchets dits à vie « courte » sont censés finir en sécurité dans des stockages de surface jusqu'à ce qu'ils aient perdu l'essentiel de leur radioactivité, ce qui peut quand même prendre jusqu'à 300 ans ! Or l'exemple du Centre de stockage de la Manche montre qu'après seulement quelques années de surveillance, la gestion du site laisse déjà à désirer et menace l'environnement de contamination. Qu'en sera-t-il dans quelques décennies ? Dans deux siècles ?

La vérité est qu'il est impossible de garantir la surveillance et l'entretien sur des périodes aussi longues.

Le démantèlement des installations nucléaires va générer d'importantes quantités de déchets radioactifs, or ces opérations commencent à peine, et on ne sait pas encore très bien comment on va s'y prendre... Un seul site de stockage est prévu pour les gravats et ferrailles faiblement actifs mais ne suffira pas pour accueillir les énormes volumes que représente l'ensemble du parc nucléaire français. De plus, les coûts prévus sont largement sous-estimés, les fonds provisionnés ne suffiront pas. La Cour des Comptes elle-même, dans son rapport de janvier 2005, s'inquiète du fait que ces charges risquent de rejallir sur l'Etat et les contribuables futurs.

Les déchets du nucléaire produits en un an



Il existe aussi des catégories de déchets radioactifs (les « graphites », les « radifères », les « tritiés », etc.) qui restent en attente de gestion depuis des décennies. Il semble qu'on projette de les stocker en surface, mais les sites retenus sont pour l'instant soigneusement tenus secrets.

Déchets ou pas déchets ?

Il faut également savoir qu'une partie très importante (la majorité en fait) des matières radioactives issues de la filière nucléaire ne sont pas officiellement classées comme étant des déchets :

- Certaines sont considérées comme inoffensives : les rejets radioactifs par exemple, ou les résidus de minerais, laissés sur place malgré le risque de contamination de l'environnement.

- D'autres sont qualifiées de « valorisables », même si leur utilisation future est purement théorique et qu'elles n'ont aucune utilisation dans la réalité. C'est le cas par exemple de l'uranium dit « appauvri », qui s'entasse sans aucune destination, mais aussi de l'uranium de retraitement, du combustible non retraité, etc.

Ce véritable tour de passe-passe permet donc de minimiser largement les quantités réelles à gérer.

Et la santé ?

Si les radiations sont connues pour pouvoir provoquer une mort violente en cas de forte dose, les petites doses de radioactivité sont, elles, bien souvent présentées comme étant inoffensives. Pourtant, une irradiation à faible dose peut avoir des effets graves : **le principal risque**

DÉCHETS NUCLÉAIRES : UN CRIME CONTRE LES GÉNÉRATIONS FUTURES

est de développer un cancer, ou de donner naissance à des enfants anormaux.

Malheureusement, quand la maladie se manifeste, il est quasiment impossible de prouver si elle est due à l'irradiation ou à une autre cause.

Une contamination progressive qui conduit à une augmentation de la radioactivité dans l'environnement (et notamment dans la chaîne alimentaire où elle peut se concentrer), mène donc à un accroissement insidieux de maladies dont il est difficile de prouver l'origine.

La difficulté d'établir le lien de cause à effet permet aux promoteurs du nucléaire de nier l'effet des petites doses de radioactivité. Le Comité Européen sur le Risque de l'Irradiation (CERI¹) estime quant à lui que la contamination liée à la radioactivité artificielle est responsable d'une grande partie des cancers « inexplicables », dont le nombre n'a pas cessé d'augmenter dans le monde depuis les années 60.

Déchets nucléaires : une boîte de conserve par personne ?

L'industrie nucléaire utilise souvent l'image selon laquelle l'ensemble des déchets du nucléaire ne représenterait que 1,2 kg par an et par habitant. Rassurant, non ?

- Tout d'abord, rappelons-nous qu'une grande partie des matières radioactives issues de l'industrie nucléaire ne sont pas classées comme déchets sous différents prétextes. Il faudrait multiplier ce chiffre par 50, 100, ou plus pour approcher un ordre de grandeur réel.

- Ensuite, même en se basant sur ce chiffre, faites un rapide calcul : cette boîte de 1,2 kg à multiplier par le nombre de Français, le tout à multiplier par les 35 ans de production des centrales. Combien de centaines de millions de boîtes ? Combien de millions de tonnes ?

- Enfin, on ne peut pas réduire le danger des déchets radioactifs à celui d'une boîte de conserve. Ce ne sont pas des déchets comme les autres. Parmi les plus actifs, le simple fait de s'en approcher (ou d'en ingérer une poussière) peut provoquer la mort. Les moins actifs sont également dangereux, notamment par le risque de dissémination dans l'environnement et de contamination de la chaîne alimentaire.

L'imposture du retraitement : les déchets nucléaires ne sont pas recyclables

Le retraitement est qualifié abusivement de recyclage. Cette opération consiste à séparer les différentes matières qui se retrouvent dans le combustible irradié des centrales nucléaires :

- L'uranium de retraitement (95 %), censé être réutilisable, n'est en réalité employé dans aucun réacteur et s'accumule inutilement.
- Le plutonium (1 %), s'il n'est pas utilisé (ou détourné) à des fins militaires, peut entrer dans la composition d'un nouveau combustible, le Mox. Le Mox usé, beaucoup plus radioactif, pourrait théoriquement être retraité à son tour, mais ce n'est pas fait dans la pratique.
- Les « déchets ultimes » (4 %) sont un concentré de matières hautement radioactives, classés « de haute activité et à vie longue ».

- Les opérations de retraitement génèrent également des déchets technologiques de moyenne activité et à vie longue.
- Enfin, l'usine de retraitement de la Hague rejette d'avantage de rejets radioactifs dans l'eau et dans l'air que l'ensemble de toutes les centrales françaises réunies et constitue l'une des premières sources de pollution radioactive du monde !

En réalité, il y a davantage de déchets nucléaires après retraitement que sans retraitement ! Une des premières mesures responsables à prendre est l'arrêt du retraitement.

Y a-t-il une solution pour les déchets de haute activité ?

Les déchets à haute activité et à vie longue concentrent de très grandes quantités de radioactivité, et sont dangereux pour des milliers, voire millions ou milliards d'années. Personne au monde ne sait comment les gérer.

En France, trois pistes de recherche ont été définies par la loi de 1991 pour étudier

les différentes possibilités de gestion de ces déchets. Or, toutes les solutions proposées mènent à des impasses.

La transmutation : un miroir aux alouettes

Il est impossible de neutraliser la radioactivité, seul le temps la fait diminuer progressivement. Il existerait cependant une possibilité de « transmuter » une partie des éléments radioactifs en atomes stables ou à vie plus courte.

Pour cela, il faut d'abord séparer chimiquement les différents éléments, puis les bombarder avec des neutrons rapides. Ces différentes opérations sont très difficiles à maîtriser. Le processus risque de créer de nouveaux déchets dangereux. De plus, essayer de faire disparaître ces déchets nucléaires consommera probablement plus d'énergie que cela n'en a produit initialement dans les centrales !

Cette voie est donc très loin d'avoir prouvé sa faisabilité, et encore moins à une échelle industrielle.

Enfin, de nombreux éléments ne sont de toute façon pas transmutables.

Promesse de prouesses technologiques, parfois annoncée comme pouvant résoudre tous les problèmes des déchets d'ici... peut-être 2050, la transmutation ne restera, au dire de nombreux scientifiques, qu'une simple mais très coûteuse curiosité de laboratoire.

L'entreposage de longue durée : une solution « temporaire » à risque

Une autre piste de recherche est l'entreposage en surface ou « sub-surface ». La voie retenue actuellement est de creuser des galeries à flanc de colline.

Le site de Marcoule (Gard) est pressenti pour accueillir un tel centre de stockage et d'autres lieux seront certainement concernés, ailleurs en France.

Officiellement, les déchets y seraient placés pour 300 ans maximum, le temps pour eux de refroidir avant de trouver un autre mode de gestion (probablement l'enfouissement !). Il ne s'agirait donc que d'une solution « temporaire » mais qui s'étendrait sur des périodes séculaires, au prix d'une surveillance et d'une maintenance

DÉCHETS NUCLÉAIRES : UN CRIME CONTRE LES GÉNÉRATIONS FUTURES

constantes, et qui présente donc des incertitudes très importantes.

Un terrain de football ?

Non, les déchets de haute activité ne tiendraient pas sur terrain de football comme on l'entend souvent répéter !

Très actifs, il faut les mélanger à d'autres matières (verre, bitume, etc.), ce qui multiplie les volumes initiaux par 6 ou 7. Ils dégagent tant de chaleur qu'il est impossible de les serrer ou de les empiler. Au final, il faudrait un volume de stockage énorme, ou des kilomètres de galeries pour les entreposer.

L'enfouissement : une solution criminelle

Enfouir les déchets nucléaires pour mieux les oublier... Si l'idée peut sembler séduisante pour les autorités, les populations se sont toujours opposées à ce projet, dont elles pressentent le danger. Un site « d'étude » a pourtant été implanté à Bure en 1999, qui risque fort d'être transformé en site de stockage définitif – et ce malgré les défaillances du site mises en lumière par plusieurs études indépendantes.

Souvent présenté au grand public comme « la » solution au problème des déchets nucléaires, l'enfouissement en grande profondeur de produits aussi toxiques soulève en réalité de graves questions. Personne ne sait combien de temps le conditionnement des déchets restera étanches. Le verre, par exemple, est réputé résistant aux radiations, mais l'expérience sur des fûts déjà vitrifiés montre qu'il finit malgré tout par se déliter assez rapidement. On compte donc sur la roche pour faire

office d'ultime barrière. Or rien ne peut garantir la stabilité du terrain sur des durées qui défient l'entendement humain. On ne peut pas non plus empêcher les circulations d'eau, inévitables dans tout sous-sol, qui dégraderaient les fûts.

L'enfouissement ne permet que de retarder le retour des éléments radioactifs à la surface. Il met irrémédiablement en danger l'eau souterraine, qui ira contaminer de très vastes régions. L'eau, la terre, et partant la faune et la flore seront vouées à une contamination radioactive incontrôlable dans des délais que personne ne connaît.

Il n'existe que des mauvaises solutions au problème des déchets nucléaires, mais l'enfouissement est la pire de toutes : il s'agit d'un véritable crime contre les générations futures.



Conclusion : que faut-il faire des déchets nucléaires ?

Il n'y a aucune solution fiable pour gérer les déchets nucléaires et se protéger du danger qu'ils représentent. **La mesure qui s'impose en priorité est d'arrêter d'en produire.**

Pour les déchets existants, le Réseau « Sortir du nucléaire » préconise l'arrêt du retraitement, et le stockage direct des combustibles irradiés sur les sites de production : ce n'est pas une bonne solution, mais c'est pour l'instant la moins mauvaise. Pour gérer à long terme cet héritage irresponsable, nous serons forcément

amenés à discuter des modes de gestion les « moins mauvais ». Mais nous estimons que les conditions du débat ne sont pas actuellement réunies.

En effet, ne soyons pas dupes : l'enjeu pour l'industrie nucléaire est de prétendre que le problème des déchets est enfin résolu, afin d'ouvrir la voie à une nouvelle génération de centrales nucléaires.

Si on l'autorise à disposer de sites de stockages, rien ne pourra plus l'empêcher de continuer à produire des déchets toujours plus nombreux, au mépris de la santé publique.

N'acceptons pas cet enfouissement des consciences.

Mobilisons-nous contre toutes les fausses solutions au problème des déchets, et revenons à la première mesure que nous dicte notre bon sens : arrêter d'en produire.

Présentation de l'association

Créé fin 1997, le Réseau « Sortir du nucléaire » rassemble en 2005 720 associations et 15 000 membres individuels. Association libre et indépendante, elle est financée exclusivement grâce aux dons et cotisations de ses membres. Le Réseau veut faire entendre la voix de tous ceux qui souhaitent que la France s'engage le plus vite possible sur la voie de la sortie du nucléaire, en favorisant notamment la maîtrise de l'énergie, et le développement d'autres moyens de production électrique.

*Texte réalisé sous la seule responsabilité du Réseau
« Sortir du Nucléaire ».*

Contact :
Réseau « Sortir du nucléaire »
Fédération de 720 associations
www.sortirdunucleaire.fr

9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04
e-mail : contact@sortirdunucleaire.fr
Tél : 04 78 28 29 22 - Fax : 04 72 07 70 04